

1.

Débitrice: **Novokontor AG**, 3000 **Bern**
2.

Lieu et date de la mise aux enchères: 1890 St-Maurice,
11.01.2005
3.

Salle de l'enchère: 11.00 Heure, bureau de l'Office, rue
Chanoine Broquet 2
4.

Délai de production: 16.12.2004
5.

Objets des enchères: Vente immobilière d'un droit de su-
perficie
s/terre de St-Maurice: Feuillet 2793, plan 26. Bois-Noir,
37'797 m2 comprenant: lavoir-WC c) 47 m2, piscine d) 81
m2, piscine e) 12 m2, bois 23'208 m2, place 14'449 m2,
taxé: biens-fonds CHF 81'404.— bât. CHF 31'730.—
Droit de superficie distinct et permanent s/no 1617 d'une
durée de 48 ans, échéant le 31 décembre 2045.
Taxe de l'Office par expert: CHF 418'592.—
s/terre de St-Maurice: Feuillet 2847, plan 26, Bois-Noir,
20'574 m2, pré
Droit de superficie distinct et permanent s/no 1652 d'une
durée de 48 ans échéant le 31 décembre 2045.
Taxe de l'Office par expert: CHF 295'161.—
Les 2 droits seront réalisés en bloc.
6.

Remarques: Une garantie de CHF 50'000.— devra être ver-
sée lors de l'adjudication en espèces ou par la remise d'un
chèque émis par une banque quel que soit l'adjudicataire.
Les autres chèques ne sont pas admis.
Les conditions de vente, l'état des charges, l'état descriptif et
le rapport d'estimation seront à la disposition des intéressés
dès le 20 décembre 2004 au bureau de l'Office.
Les enchérisseurs devront être en possession d'une pièce
d'état civil et pour les sociétés d'un extrait récent du RC.
En outre, nous attirons leur attention sur les dispositions de
la loi fédérale du 15 décembre 1983, sur l'acquisition d'im-
meubles par des personnes à l'étranger (LFAIE).

Office des poursuites de St-Maurice
1890 St-Maurice VS

(02562506)